

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MERCREDI 17 AVRIL 1974

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Trudel, appuyé par M. Dupras, le premier rapport du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, présenté à la Chambre le jeudi 11 avril 1974, est agréé.

En conformité des dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 85—*M. Cossitt*

Quels sont ceux qui, en qualité de candidats officiels du Parti Libéral, ont contesté les élections générales du 30 octobre 1972 et, depuis cette date, quels sont ceux qui ont reçu du gouvernement une nomination ou un emploi quelconque et quels sont, dans chaque cas, la nature de cette nomination ou de cet emploi, le montant exact du traitement ou de la rémunération et les raisons qui ont motivé la nomination ou l'emploi de chacun? (Document parlementaire n° 292-2/85).

N° 257—*M. Nystrom*

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 à ce jour, quelles sommes le ministère de l'Expan-

sion économique régionale a-t-il consacrées annuellement à la publicité et/ou à l'information?

2. Quels sont le nom et l'adresse des entreprises et des particuliers auxquels on a adjugé ces contrats, quelles sommes a-t-on dépensées dans chaque cas et quel était le but de chacun des contrats?

3. Dans le cas des dépenses faites à des fins de publicité et/ou d'information par la division de la publicité ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense? (Document parlementaire n° 292-2/257).

M. Foster, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lalonde, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-19, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Le débat se poursuit;